

Appel à candidature au Mastère professionnel Co-construit en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dédiées à l'Innovation de l'Agriculture

L'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) du Kef annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au **Mastère professionnel Co-Construit en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication Dédiées à l'Innovation de l'Agriculture (NTICDIA)** au titre de l'année universitaire **2019-2020**.

Profils concernés : Titulaires d'un :

- diplôme de licence en informatique ou un diplôme équivalent,
- diplôme d'ingénieur en agriculture ou diplôme équivalent

Nombre de places : 30 étudiants (27 candidats titulaires d'un diplôme de licence appliquée en informatique ou un diplôme d'ingénieur en agriculture ou un diplôme équivalent + 03 candidats titulaires d'un diplôme de licence fondamentale en informatique ou un diplôme équivalent).

Procédure et dates importantes

1. Étape 1 : Pré-inscription en ligne

Les candidats voulant suivre ce cursus de formation doivent s'inscrire en ligne à travers le site web de l'ISI du Kef www.isikef.rnu.tn à partir du **Lundi 08 Juillet 2019 au Samedi 13 Juillet 2019 à midi**. Chaque candidat doit saisir en ligne les données demandées et à ce stade aucune pièce justificative ne sera demandée.

N.B : Tout candidat ayant fourni de données erronées, lors de sa pré-inscription en ligne, sera éliminé.

2. Étape 2 : Affichage des scores

Les scores calculés, selon la formule ci-dessous, seront publiés sur le site web et les réseaux sociaux de l'institut. La date de l'affichage des scores est fixée au **Jeudi 18 Juillet 2019**.

$$\text{Score} = \text{B. Mbac} + \text{B. MG} + \text{B. Session} - \text{R}$$

Mbac : moyenne du baccalauréat.



MG : moyenne générale des trois ans de la licence ou des cinq ans d'ingénieur.

B. MG : Bonus de la Moyenne Générale = Moyenne Générale (MG) – 10.

B. Mbac : Bonus de la moyenne du baccalauréat = Moyenne du Baccalauréat – 10

Bonus session : = + 2 pour chaque réussite à la session principale,
= + 1 pour chaque réussite à la session de contrôle.

R : Redoublement, R = 1 pour chaque redoublement.

3. **Étape 3 : Publication de la liste des candidats sélectionnés et de la liste d'attente**

Date : Mercredi 24-07-2019

4. **Étape 4 : Dépôt des pièces justificatives**

Les candidats pré-sélectionnés ainsi que ceux qui figurent dans la liste d'attente devront obligatoirement envoyer, par voie postale à l'adresse suivante: **5 Rue Salah Ayech, le Kef 7100**, un dossier comportant une copie de la carte d'identité nationale et des copies certifiées conformes aux pièces originales :

- du diplôme de Baccalauréat,
- du relevé des notes de Baccalauréat,
- du diplôme de licence ou du diplôme équivalent,
- du relevé des notes de chaque année d'étude universitaire.

Date limite de dépôt des pièces justificatives : Vendredi 02 Août 2019.

N.B. : les dossiers reçus hors délai ne seront pas traités

5. **Étape 5 : Affichage des candidats retenus et autorisés à s'inscrire**

Date : Vendredi 09 Août 2019